

BUDGET VILLE - BUDGET PRIMITIF 2017

- Budget global (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement	Investissement	Total
VILLE D'ARDRES	4 532 134,65	3 023 401,69	7 555 536,34
Total	4 532 134,65	3 023 401,69	7 555 536,34

* Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques

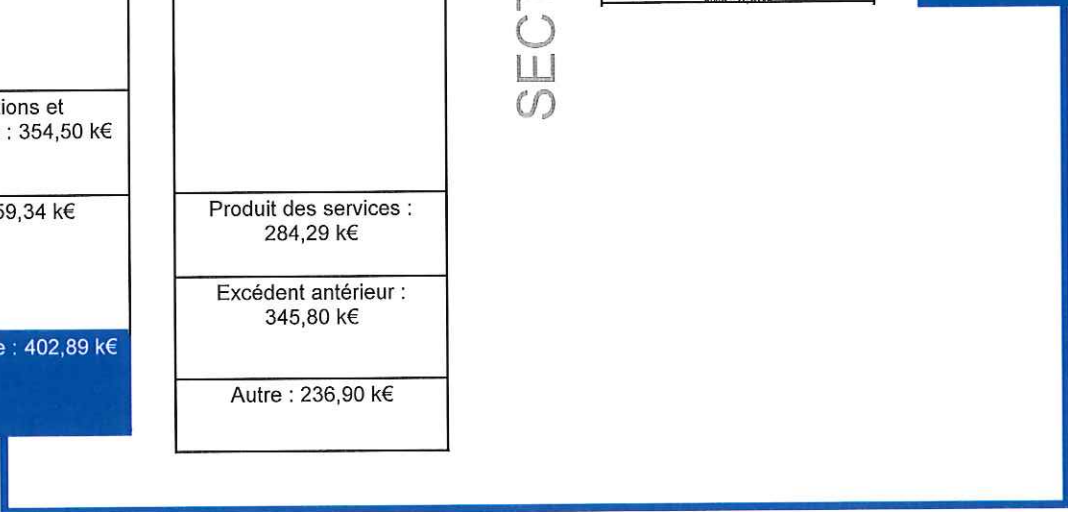
- Représentation graphique du budget principal -

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
Charges à caractère général : 1 155,40 k€	Contributions directes : 2 312,87 k€
Charges de personnel : 2 160,00 k€	
	Dotations et participations : 1 352,27 k€
Subventions et participations : 354,50 k€	
Autre : 459,34 k€	Produit des services : 284,29 k€
Epargne brute : 402,89 k€	Excédent antérieur : 345,80 k€
	Autre : 236,90 k€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
Dépenses d'équipement : 2 812,20 k€	Emprunts : 800,00 k€
	Subventions : 375,50 k€
	Dotations, fonds et réserves: 365,00 k€
	Excédent antérieur : 859,61 k€
	Autre : 220,40 k€
	Epargne brute : 402,89 k€
Dette : 180,00 k€	



- Dette -

Tableau synthétique

	Encours de la dette
VILLE D'ARDRES	2 205 021,20
Total	2 205 021,20

Capacité de désendettement (Encours de la dette / capacité d'autofinancement) tous budgets confondus : 1,23 an(s)

Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus

